

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **6 février 2024 à 17:30** en la Salle du conseil située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : la mairesse, M^{me} Liza Poulin, M^{mes} Nicole Ruel, Michèle Murray, MM. David Malenfant, Philippe Magnenat, Francis Allaire, Stéphane Bertrand, Stéphane Dufour et Jean-François Pinard, conseillers.

Assistent également à l'assemblée, Michel Dicaire-Acosta, conseiller stratégique et relations intergouvernementales et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

Madame la Mairesse ouvre et préside la séance.

RÉSOLUTION... ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2024-02-057

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Francis Allaire que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1672-1
2024-02-058

Monsieur Jean-François Pinard donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le ***Règlement 1672-1 modifiant le Règlement 1672 décrétant des dépenses en immobilisation pour l'exécution de travaux de construction, modernisation et rénovation de bâtiments municipaux, et un emprunt de 10 000 000 \$ à cette fin, afin d'augmenter le montant de l'emprunt à la somme de 11 500 000 \$.***

Monsieur Jean-François Pinard dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le ***Projet de Règlement 1672-1 modifiant le Règlement 1672 décrétant des dépenses en immobilisation pour l'exécution de travaux de construction, modernisation et rénovation de bâtiments municipaux, et un emprunt de 10 000 000 \$ à cette fin, afin d'augmenter le montant de l'emprunt à la somme de 11 500 000 \$.***

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

RÉSOLUTION... CLÔTURE DE LA SÉANCE
2024-02-059

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Madame Michèle Murray que la séance soit levée à 17 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Liza Poulin

MAIRESSE

(S) Patrick St-Amour

GREFFIER